

ENSEMBLE, IMPOSONS D'AUTRES CHOIX !

[Référendum du personnel du Ministère de la Culture : ENSEMBLE, IMPOSONS D'AUTRES CHOIX !](#) Le premier tour des élections professionnelles au sein du Ministère de la Culture et de la Communication se déroulera du 1er mars au 1er avril 2010. Cette consultation permettra d'apprécier la représentativité des différentes organisation du ministère. Ce vote déterminera, pour les trois années à venir, au niveau local comme national, la répartition des sièges dans les différentes instances consultatives de notre ministère : CTP (Comité Technique Paritaire), CHS (Comité d'Hygiène et de Sécurité), CNAS (Comité National d'Action Sociale).

A la Culture, comme ailleurs dans la Fonction Publique, les compétences de ces instances ne sont pas toujours respectées par une administration qui les considère trop souvent comme de simples chambres d'enregistrement, d'où l'importance du choix de la représentation syndical. En effet, l'efficacité, même limitée de ces instances est entièrement tributaire de la pugnacité des représentant-es du personnel à batailler pour la prise en compte des droits de celles et ceux qu'ils/elles représentent.

Téléchargez (ci-dessus) et lisez la suite du 4 pages « Référendum du personnel du Ministère de la Culture ».

Sup
CULTURE
Solidaires

12, rue de Louvois - 75002 PARIS
01.40.15.82.80 / sud@culture.fr
www.sud-culture.org/expressions

**IMPOSONS
CULTIVER LE
ENSEMBLE**

CHAMP

D'AUTRES CHOIX

SOCIAL

POUR LA CULTURE